



1. Identification de la substance/du mélange et de l'entreprise/du laboratoire

1.1. Identifiant du produit

Nom commercial : Nattaro Scout NF™ bed bug lure

1.2. Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes : Appât pour punaises de lit à placer dans le piège Nattaro Scout
Conçu pour usage intérieur uniquement.

Utilisations déconseillées : Le produit doit être utilisé suivant les recommandations ci-dessus

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : Nattaro Labs AB
Adresse : Medicon Village
Scheelevägen 2
223 63 Lund
SUÈDE
Téléphone : +46 (0) 46 149 300
Courriel : info@nattarolabs.com

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Pour l'Europe, composez le 112.

2. Identification des dangers

2.1. Classification du mélange selon la Norme (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Le produit n'est pas classifié selon la Norme.

2.2. Étiquetage conformément au règlement (EC) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Pictogrammes de mise en garde et mentions d'avertissement :

Non applicable

Mentions de danger :

Non applicable

Mentions de précaution :

Non applicable

Informations supplémentaires sur les dangers :

EUH208 – Contient du (E)-2-hexéanal. Peut provoquer une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Substance PBT : Non

Substance vPvB : Non

Effets physicochimiques négatifs : Aucun effet connu.



Effet négatif sur la santé humaine : Contient du (E)-2-hexéнал. Peut provoquer une réaction allergique.

Effet négatif sur l'environnement : Aucun effet connu.

3. Composition/information sur les ingrédients

3.1. Mélanges

<i>Substance</i>	<i>CAS-no</i>	<i>Concentration</i>	<i>Classification des substances selon la norme (EC) No 1272/2008</i>
2-hexanone	591-78-6	<0,5 %	Flam. Liq. 3, H226 STOT SE 3, H336 Repr. 2; H361f STOT RE 1; H372 (poumons)
(E)-2-hexéнал	6728-26-3	<0,5 %	Flam. Liq. 3, H226 Toxicité aiguë. 4 (par voie .Oral), H302 Toxicité aiguë. 3 (voie cutanée); H311 Sens. de la peau 1, H317
Huile de paraffine	8012-95-1	95-100%	Aspiration1, H304

Pour consulter le texte complet concernant les phrases H- et EUH : voir la SECTION 16.

4. Mesures de premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

En cas de contact avec les yeux :
Rincer abondamment à l'eau claire pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

En cas d'ingestion :
NE PAS faire vomir. Ne pas ingérer par voie orale et ne pas mettre dans la bouche d'une personne inconsciente. Consultez un médecin et montrez-lui ces consignes de sécurité.

En cas d'inhalation : En cas de signes d'inconfort après inhalation, l'air frais et le repos sont recommandés.

En cas de contact avec la peau : Laver avec de l'eau tiède et du savon.

En cas de contact avec les yeux : Rincer abondamment à l'eau claire pendant au moins 15 minutes (enlever les lentilles de contact) et consulter un médecin

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Symptômes : Pas de données disponibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement spécial : Pas de données disponibles

5. Mesures de lutte contre les incendies



5.1. Méthode d'extinction

Produit ininflammable. Le choix de la méthode d'extinction doit être fondé sur les autres matériaux présents dans les locaux.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de données disponibles.

5.3. Conseils aux pompiers

Les procédures générales d'extinction et d'évacuation s'appliquent.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Évitez tout contact avec la peau et les yeux. Porter des gants, des lunettes et des vêtements de protection si vous devez manipuler la substance.

6.2. Précautions environnementales

Mesures générales : Restreindre la zone afin d'éviter que les déversements éventuels n'atteignent les puits, les égouts ou directement l'environnement extérieur.

6.3. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Pas de données disponibles

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions pour une manipulation sûre

Éviter le contact direct du produit avec la peau. Si vous avez été en contact direct avec le leurre à punaises de lit, c'est-à-dire avec le contenu de la capsule, lavez-vous immédiatement les mains. Si vous devez manipuler le contenu déversé, portez des gants de protection.

7.2. Conditions de stockage sûr, y compris des incompatibilités éventuelles

Le produit doit être conservé dans son emballage d'origine à des températures comprises entre (long terme) +5 et +30°C, (court terme) -20 et +40°C.

8. Contrôle en cas d'exposition/protection individuelle

Cette section est destinée à un usage professionnel et à l'exposition des utilisateurs professionnels.

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Limites d'exposition nationales ou professionnelles, 2-hexanone

Limites d'exposition nationales : OUI, voir tableau ci-dessous

Limites d'exposition indicatives de l'UE : NON

Pays	Type de limite	Valeur
------	----------------	--------



Belgique	Valeur de limite, 8h	5 ppm ou 21 mg/m ³
	Valeur à court terme (15 min.)	10 ppm ou 42 mg/m ³
France	Valeur de limite, 8h	5 ppm ou 20 mg/m ³
	Valeur à court terme	8 ppm ou 35 mg/m ³

8.2. Contrôle d'exposition

Contrôles techniques appropriés

La zone de travail doit être bien ventilée

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage.

Le leurre à punaises de lit est un gel. Aucun risque d'éclaboussures dans les yeux ou sur la peau n'est prévu.

Protection de la peau

Manipuler le contenu éventuellement renversé avec des gants.
Débarrassez-vous des gants contaminés après usage conformément aux lois applicables et aux bonnes pratiques de laboratoire.
Se laver les mains et les sécher.

Protection respiratoire

Le produit est un gel contenu dans de petites unités (capsules avec petite ouverture sur le dessus). Aucun risque d'inhalation lors de la manipulation n'est prévu.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Pas de données disponibles

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Paramètres	Valeur	Méthode/Commentaire
Apparence	Liquide dans un gobelet en plastique opaque	
Couleur	Incolore	
Odeur	Faible, de solvant	
pH	n.a.	
Point de fusion	< -20°C	
Point d'ébullition	> 250° C	
Inflammabilité	Pas de données disponibles	
Seuil max/min d'inflammabilité ou limites explosives	Pas de données disponibles	
Densité	0.85 g/mL	
Solubilité	Insoluble dans de l'eau	
Propriétés explosives	Non applicable	



Propriétés d'oxydation Non applicable

9.2. Informations supplémentaires

Pas de données disponibles

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit est stable dans des conditions de stockage et de manutention normales et recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Pas de données disponibles

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de données disponibles

10.4. Conditions à éviter

Évitez les températures de stockage inférieures à -20°C et supérieures à 40°C.

10.5. Matériels incompatibles

Pas de données disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de données disponibles

11. Renseignements toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxiques

Cette section contient des informations destinées aux professionnels de la médecine, de la toxicologie et des aspects relatifs à la santé du travail.

11.1.1. Toxicité aiguë :

Aucune donnée disponible sur le produit.

Toxicité aiguë pour des composantes individuelles

<u>Substance</u>	<u>Exposition</u>	<u>Espèces</u>	<u>Résultat</u>	<u>Méthode</u>	<u>Remarque</u>
(E)-2-hexénal	Toxicité aiguë, par voie orale	Rat	LD50 (par voie orale) : 780 mg/kg. Nocif si ingéré.	-	Source : Matières premières FDS
(E)-2-hexénal	Peau	Lapin	24 h : Légère irritation de la peau	-	Toxique au contact de la peau Peut provoquer une réaction allergique. Source : Matières premières FDS
2-hexanone	Toxicité aiguë, par voie orale	Rat	LD50 (par voie orale) : 2 590 mg/kg.		Source : Matières premières FDS
2-hexanone	Toxicité aiguë, inhalation	Rat	LC50 (inhalation) : 8 000 ppm Toxique par inhalation	-	Peut causer une irritation des voies respiratoires. L'inhalation de vapeurs du produit peut provoquer somnolence et vertiges Source : Matières premières FDS



2-hexanone	Toxicité aigüe, voie cutanée	Lapin	LD50 (voie cutanée) : 4 800 mg/kg. Toxique par contact cutané.	Peut irriter la peau. Source : Matières premières FDS
------------	------------------------------	-------	---	--

Corrosion et l'irritation de la peau	Pas de données disponibles.
Sensibilisation	Le produit contient du (E)-2 hexénal. Peut causer des réactions allergiques.
Mutagénicité	Pas de données disponibles.
Cancérogène	Pas de données disponibles.
Toxicité sur la reproduction	Le produit contient du 2-hexanone, susceptible de nuire à la fertilité.
Autres informations :	Pas de données disponibles.

12. Informations écologiques

Résumé : Aucune donnée disponible pour le produit. Les données fournies portent sur les composantes individuelles. Le produit n'est pas classé comme étant dangereux pour le milieu aquatique.

12.1. Toxicité

<i>Substance</i>	<i>Etudes et temps d'exposition</i>	<i>Résultat</i>	<i>Méthode</i>	<i>Remarque</i>
2-hexénone	LC50-Pimephales promelas (embryons de tête-de-boule) - 428 mg/l - 96 h	LC50 : 428 mg/l.	-	Source : Matières premières FDS

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradation : Pas de données disponibles.

Dégradation abiotique : Pas de données disponibles.

12.3. Potentiel bioaccumulatif

Valeur log Kow et/ou BCF : Pas de données disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substance PBT : Non applicable

Substance vPvB : Non applicable

12.6. Autres effets nocifs

Pas de données disponibles.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

13.1.1. Classification des déchets

Déchets dangereux **NON**



Traitement des déchets Jeter le récipient et le leurre avec les déchets ménagers.

14. Informations sur le transport

Marchandises dangereuses	NON
14.1. N° ONU	Non applicable
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Non applicable
Étiquette (s) de danger	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage	Non applicable
14.5. Dangers environnementaux	Non applicable

15. Renseignements de réglementation

15.1. Lois et règlements portant sur la sécurité, la santé et l'environnement propres à la substance ou au mélange

15.1.1. Règlement général concernant la sécurité, la santé et l'environnement

Informations sur la législation en vigueur	Règlement (CE) No 1907/2006 portant sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques (REACH). Règlement (CE) No 1272/2008 portant sur la classification, l'étiquetage et l'emballage (CLP).
--	---

15.2. Évaluation sur la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique : N'est pas nécessaire conformément à l'article 37 du règlement REACH.

16. Autres informations

16.1. Révisions

<i>Version</i>	<i>Modifications</i>	<i>Date</i>
1.0	Première édition en langue Français	17 Octobre 2023
1.1	L'article 2 supprime la référence aux informations destinées à un usage professionnel uniquement.	24 Février 2025

16.2. Abréviations et acronymes

BCF	Facteur de bioconcentration
EC ₅₀	Concentration ayant un effet sur 50 % de la population d'essai dans le milieu aquatique
LC ₅₀	Concentration létale pour 50 % du groupe expérimental
LD ₅₀	Dose létale pour 50 % du groupe expérimental (dose létale médiane)



log K _{ow}	Coefficient de partage n-octanol/eau
PBT	Substances persistantes, bioaccumulables et toxiques
vPvB	Substance très persistante et très bioaccumulable
Corrosion cutanée 1B	Corrosif pour la peau
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H226	Liquide et vapeurs très inflammables
Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 4, H302	Nocif si ingéré
Toxicité aiguë, pour la peau - Catégorie 3, H311	Toxique par contact avec la peau
Sensibilisation cutanée (Catégorie 1), H317.	Peut provoquer une réaction allergique cutanée
H315	Cause une irritation de la peau
H319	Provoque une irritation oculaire grave
H335.	Peut causer une irritation des voies respiratoires
STOT SE/RE	Toxicité pour un organe spécifique – exposition unique/répétée
H336	Peut causer des étourdissements ou de la somnolence
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité
H372	Peut endommager les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

16.3. Autres

Les données de la présente fiche signalétique (FDS) sont fondées sur nos connaissances actuelles et visent à décrire les exigences de sécurité du produit. Cette FDS ne peut être considérée comme une spécification chimique du produit. Les informations fournies doivent servir de guide pour la manipulation, l'utilisation, le stockage, le transport et l'élimination sécuritaires des déchets et ne doivent pas être interprétées comme garantie ou spécification de qualité du produit.

Sources de données

Fiches de données de sécurité sur l'ensemble des ingrédients.

Règlement (CE) No 1272/2008 portant sur la classification, l'étiquetage et l'emballage (CLP), Tableau 3 de l'annexe VI.

Inventaire ECHA C & L.

Base de données internationale GESTIS sur les substances dangereuses, disponible sur le site de l'Institut allemand pour la sécurité au travail des organismes d'assurance-accident, à l'adresse <http://www.dguv.de/ifa/index-2.jsp>.